

Jéricho. Pour un mécénat d'acquisition patrimonial

par Jean Genois

À plusieurs reprises, ces temps derniers, dans des ventes publiques, chez des marchands ou de la part de particuliers, la mise sur le marché d'objets divers et personnels, d'ouvrages imprimés rares, de manuscrits ou de correspondances privées et de papiers familiaux, d'œuvres dessinées ou gravées sur, autour ou de plusieurs personnages illustres, auteurs littéraires ou artistes nivernais, tels que Tillier, Dupin, Renard, Toscan, Bachelin, Romain Rolland entre autres, nous oblige à réfléchir sur leur destination, à leur entrée dans le patrimoine institutionnel nivernais, dans les bibliothèques locales plus particulièrement, évitant ainsi qu'ils disparaissent dans des collections inaccessibles aux chercheurs et au public intéressé.

Avec le manque de concertation entre les acteurs culturels, le manque de moyens des Sociétés savantes, le désengagement des institutions nationales, avec des politiques régionales et départementales à ce jour assez mal définies dans ce domaine, celle très variable des communes, trop sujettes au goût personnel des élus et surtout de leurs disponibilités financières, il n'est plus possible à Nous, amis admiratifs de ces personnages, simple conservateur ou propagateur de leur mémoire, de leur pensée ou de leur présence au sein du patrimoine, de continuer à regarder la disparition de ce qu'ils ont été, de ce qu'ils ont créé.

Dans quelques années il sera bien tard de gémir sur la disparition des traces culturelles de la Nivernie, pays plus coutumier de se plaindre que la lumière de ses personnages se soit éteinte que de l'éviter, de léguer aux générations suivantes et de mettre à disposition des chercheurs ce qui est quérable aujourd'hui avant une atomisation prochaine des documents, soit par division successorale, soit par ventes aux enchères publiques ; c'est une illusion de compter sur des legs exceptionnels de grandes collections constituées, comme de la part d'auteurs vivants ou de leurs ayants droit, pour ceux trépassés. Le papier est aujourd'hui bien trop cher pour s'en débarrasser sans contre-partie ; le parcours de la succession de Pierre-Jean Jouve est là pour nous le rappeler.

Et puis, que n'entend-on nous pas très souvent de la part des uns et des autres, tous des y a qu'a - faut que « qu'il n'est plus possible de lire nos grands écrivains locaux, qu'il faudrait que tel ou tel éditeur les remette à disposition du lecteur, etc. » ; mais combien de décideurs s'en soucient, combien de bien pensants diffusent ou agissent pour que leur mémoire perdure ? Seule une poignée de grognards se débattent dans les plus grandes difficultés pour y aboutir.

J'entends d'autres se demander si, avec notre vision des choses ou notre mode de pensée présent, ces personnages, ces auteurs ont encore une place parmi nous ; et pourtant ce sont les mêmes qui, chaque jour en public, s'en servent de justificatif pour une action patrimoniale hypothétique.

Il est vrai que ce sujet ne fait guère l'objet d'un débat au sein de "la nouvelle démocratie participative", promise par tous, à tous, véritable pont aux ânes assené chaque jour. C'est clair, pour beaucoup, il n'y a aucun enjeu ni d'intérêt immédiats ; "les masses" sont plus prêtes à participer aux manifestations festives, événementielles, de table ou de stade ; taper dans un ballon ou sur un djembé coûte moins cher et est bien plus dans le vent médiatique. Alors *quid* des sciences sociales et humaines aujourd'hui plus près de l'Enfer que du Paradis. Comment peut-on être, d'un côté pour un plus grand développement de la recherche et, de l'autre, ne pas acquérir les outils, les matériaux nécessaires à celle-ci pour demain.

Enfin doit-on faire de tout un mémorial ? Certes non. Faut-il que tout soit objet de commémoration aux intérêts économiques ou touristiques immédiats pour que chacun porte un regard sur le patrimoine écrit local en déshérence ? Non plus ; mais force est de constater, il me semble, que ce soit la tendance actuelle : un tel est né ou mort fêtons l'évènement, bien ! Faisons une exposition, un livre, un film, très bien ! Mais qu'avons-nous de neuf à dire, à écrire, à montrer ; et là se pose le constat : rien de neuf sauf si nous avons pu acquérir tel ou tel document qui change la vision que l'on a des faits, des actes, ou de la personnalité des personnages. Trop tard ! peut-être pas.

Voici venu le moment : comme à Jéricho où il faut donner de la trom-

pette, afin que s'écroule ce mur d'indifférence, susciter l'intérêt, la curiosité, créer la concertation nécessaire, faire en sorte que les petits ruisseaux fassent une grande rivière. Pour cela mettons en place un MÉCÉNAT populaire ; un projet ayant pour but d'aider par un petit plus les institutions existantes.

C'est un Projet en trois points que je soumetts à discussion :

- mise en place d'un réseau centralisé d'informations, véritable observatoire du marché des objets, ouvrages ou manuscrits concernant le Nivernais mis en ventes aux enchères publiques, sur de très nombreux catalogues de libraires et surtout aujourd'hui de plus en plus sur Internet.

- Il faut savoir que sur ce dernier mode de recherche, en 2006, ont été proposé à l'achat, pour des prix défiant toute concurrence, un nombre important d'ouvrages introuvables édités en langues étrangères (anglaise, italienne, allemande, slaves, etc.) de Claude Tillier, Jules Renard, Romain Rolland et de bien d'autres auteurs qu'aucune des bibliothèques du département ne possède.

- création d'un fonds privé commun faisant appel à tous ceux qui se sentent concernés par le sauvetage de ce patrimoine et sa mise à disposition des chercheurs. Chaque association patrimoniale - Amis de ..., Sociétés savantes, autres - pourrait collecter auprès de ses membres, pour être affecté à ce fonds, un supplément de cotisation volontaire formant don de deux euros et plus pour tous ceux qui le souhaitent ; de plus, chaque année, au moment des *Journées du Patrimoine*, une collecte départementale pourrait être instituée.

- Enfin susciter la création d'un groupe décisionnaire, sans qu'il devienne une nouvelle association, composé de représentants des associations participantes, des bibliothèques publiques, mais aussi de collectionneurs et pour qui pas, si leur direction le souhaite, des Archives départementales et des musées. Ce groupe aurait la charge de coordonner et décider l'achat, de choisir le lieu de dépôt, ainsi que définir les conditions d'accès. Il éviterait aussi concurrence et surenchère entre tous les intéressés lors des ventes publiques ou sur internet.

La discussion est ouverte.